



Demande de conseils a propos l'acte d'une maison

Par **amine33**, le **08/08/2008** à **17:37**

bonjour je suis un algerien et j'ai acheté une maison en 1984 sans acte et maintenant je veus tous regler , ils m'ont envoyé des gens pour faire le geometre et ils m'ont dis de payer 12000 da mais sans m'avoir donner aucun reçu. ma question est quelles sont les etapes a suivre pour regulariser ma maison et es qu'il est legale ce que j'ai payer ou il m'ont trahilt? svp j'ai besoin de votre reponse je suis perturbé et je ne sais pas quoi faire?

Par **Marion2**, le **08/08/2008** à **17:48**

Vous avez acheté une maison sans acte de vente ??? Sans passer chez un notaire ???
Si c'est le cas, vous n'êtes pas propriétaire de ce bien.
Merci de donner un peu plus d'explications.
Bien cordialement